

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [duchesnem2-cssdn-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/eec8f995ebb67c1969202ab9)

<https://www.cadre21.org/membres/eec8f995ebb67c1969202ab9>

Date d'obtention : 2026-04-30 12:17:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape consiste à accueillir le signalement. Si celui-ci provient d'un élève de l'école, que ça soit la victime ou un témoin, je rempli la grille d'évaluation avec cet élève et les autres personnes impliquées pour évaluer la situation et recueillir les informations requises pour bien comprendre le contexte. Dans tous les cas, il est important de rencontrer l'instigateur pour connaître sa version. S'il s'agit d'un acte impulsif, je fais également le questionnaire avec l'auteur. Si c'est malveillant, je contacte le service de police qui prendra le relais. Dans tous les cas, je dois confisquer les cellulaires si j'ai l'information que des images sensibles s'y trouvent.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce qui m'a le plus interpellé et que je retiendrai certainement sont les choses suivantes. Premièrement, le service de police est toujours une stratégie disponible lorsque les élèves refusent de collaborer avec les intervenants scolaires. Il est également toujours suggéré de contacter le service de Police même s'il s'agit d'un acte impulsif pour la remise du cellulaire et la rencontre de sensibilisation. Bien que la saisie des cellulaires semble simple, il est primordial de veiller à ne pas voir les images en question. Finalement, les cas où le protocole Sexto peuvent être appliqués ne concernent pas les dénonciations de parents ou les situations qui ne laissent pas croire qu'il pourrait y avoir des impacts dans le milieu scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec le/la jeune instigateur est une étape qui me préoccupe plus. Je souhaite avoir la meilleure approche possible pour laisser place à ce qu'il/elle me raconte la vraie histoire même s'il s'agit finalement d'un acte malveillant. Mon but principal étant de protéger tous les élèves impliqués, y compris cet instigateur. J'ai confiance qu'une fois avoir appliqué le protocole quelques fois je me découvrirai des stratégies, des phrases clés, des attitudes qui fonctionnent bien, etc. Reste tout de même que les premières fois seront plus délicates pour moi.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

